

EDITO

"Ce mois de février entame une nouvelle année marquée par des conditions très particulières mais il ne faut pas perdre de vue l'avenir.

Maintenons les bonnes résolutions, et cela passe par la préservation de notre cadre de vie qui doit être tout en haut de la liste.

Restons positifs et optimistes malgré les évènements !

On peut tous agir, on a tous un rôle à jouer, prendre soin des uns des autres et de notre environnement qui mérite aussi notre bienveillance.

Pensez à favoriser les circuits courts et nos producteurs locaux qui sont un passage évident vers des jours meilleurs.

Une nouvelle rubrique vient se glisser dans notre FIL, n'hésitez pas à vous faire connaître !"

Jacqueline Assenault

AGENDA

FEVRIER

Mardi 2 : Fête de la Chandeleur : Faites sauter les crêpes !

Mercredi 3 de 14h à 16h sans RV : Permanence SOLIHA à Condrieu (bâtiment Les Eclats face à la mairie), renseignement gratuit sur les aides à l'amélioration de l'habitat (Tél. 04.37.28.70.20)

Mercredi 3 sur RV : Permanence INFO ENERGIE à Condrieu (bâtiment Les Eclats face à la mairie), renseignement gratuit (Tél. 04 37 48 25 90)

Mercredi 3 de 14h à 16h : Permanence gratuite de l'architecte conseil du Parc du Pilat à Condrieu (Bâtiment Les Eclats face à la mairie /chaque 1er mercredi du mois) Tél : 04.74.87.52.01

Vacances scolaires du **vendredi 5/02 soir au lundi 22/02 matin**

Lundi 8 : Anim Jeunes aux Haies « Les bronzés font leur raclette » multisport et raclette

Mardi 16 : Mardi gras (après les crêpes, les bugnes...)

Dimanche 28 : Moules frites de l'ASQV FOOT à emporter au Fautre

ACTUALITES



Retrouvez les actualités du village sur la page Facebook « Les Haies » :

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>

Lecture libre sur internet sans création de compte Facebook.

Mairie des HAIES

450, rue des Champs Blancs

69420 LES HAIES

Tél : 04.74.56.89.99

mail : mairie@leshaies.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi de 13h30 à 17h

Le mardi de 8h30 à 12h

Le mercredi de 13h30 à 17h

Le vendredi de 16h30 à 19h (permanence du maire et des adjoints)

INFO MAIRIE

ESPACE INFO ÉNERGIE

Dans le cadre de son Plan Air-Énergie-Climat Territorial, l'Agglo a mis en place ce service de proximité, **gratuit** et indépendant.

Des conseillers sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous aider pour :

- une rénovation ou une construction de logement
- l'isolation de votre logement
- un choix ou une évolution de votre mode de chauffage
- la réduction de vos factures énergétiques
- l'acquisition d'équipements utilisant les énergies renouvelables
- les aides financières existantes et mobilisables

Une permanence sur rendez-vous a lieu **tous les premiers mercredi du mois à Condrieu** (Les Éclats - face à la Mairie). Prenez rendez-vous :

- 04 37 48 25 90
- contact@infoenergie69-grandlyon.org
- www.infoenergie69-grandlyon.org/fr/nous-contacter/



AMELIORATION DE L'HABITAT

Des aides de l'Agglo et de l'Agence nationale de l'habitat existent pour vous aider à financer vos travaux.

Vous pouvez joindre **Soliha** au 04 37 28 70 20 ou encore vous rendre directement aux permanences (muni de votre dernier avis d'imposition si vous êtes propriétaires occupants).

Vous pourrez ainsi directement savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide.

Travaux concernés :

- **Les travaux d'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées** : remplacement de la baignoire par une douche adaptée, barre de douche, monte escalier, etc.
- **Les travaux permettant de lutter contre la précarité énergétique** : isolation, systèmes de chauffage, changement des menuiseries, etc.

Les permanences 2021 ont lieu tous les 1er mercredis du mois de 14h à 16h :

- en mairie d'**Échalas** : le 3 mars, le 5 mai, le 7 juillet, le 6 octobre et le 1er décembre,
- en mairie de **Condrieu** (bâtiment Les éclats) : le 3 février, le 7 avril, le 2 juin, le 1er septembre, le 3 novembre.

Pour en savoir plus :

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/habitat/>

CENTRE DES IMPOTS DE CONDRIEU - HORAIRES 2021



A partir du 4 janvier 2021, les guichets du Centre des Finances Publiques de Condrieu sont ouverts au public de **8H00 à 12H00 les mardi, mercredi et jeudi sans rendez-vous.**

En dehors de ces plages horaires, vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au :
04 74 59 53 42

Centre des Finances publiques de Condrieu - 1 rue des Côtes du Rhône - 69420 CONDRIEU

PLANTATION DE HAIES

Les ECURIES DE LANSOLAT (élevage de poneys Shetland, pension pour chevaux), situées sur notre commune, bénéficient du partenariat du Parc du Pilat pour la plantation de haies le long de la route D502 qui va à Vienne.

Des haies ont été plantées en décembre dernier comme dans 5 autres exploitation agricoles du Pilat. Elles ont été protégées par des clôtures ou des gaines en attendant d'être suffisamment hautes pour ne pas être mangées par les animaux.

Ces haies sont très attendues pour protéger du vent, faire de l'ombre aux animaux, aider la lutte biologique pour protéger les cultures, recréer des corridors pour la faune...

En plus de l'appui technique, le Parc du Pilat apporte également des financements spécifiques avec l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Europe (FEDER) grâce au contrat corridors « Grand Pilat ». Ces plantations bénéficient aussi des soutiens privés du Fonds de l'arbre et de la Compagnie Nationale du Rhône.

Plus d'informations auprès du Parc naturel régional du Pilat :
04 74 87 52 01 et sur le lien : <https://bit.ly/plantationHaies>



Visite Collective
d'une ferme Terre de Liens à reprendre.



En Ovin Viande
Avec possibilité de créer d'autres ateliers.

Après 5 ans d'activité, Christelle et Jacques souhaitent passer le relais suite à des soucis de santé. Pour permettre la continuité de ce projet en lien avec Terre de Liens, propriétaire de la ferme, ils souhaitent permettre à d'autres de pouvoir s'installer sur cette ferme en agriculture biologique, élevage ovin viande avec possibilité de créer d'autres ateliers.



Un bel outil de production en banlieue proche de Lyon et St Etienne, foncier, bâtiments et maison d'habitation en location de Terre de Liens et opportunité d'être accompagné par les cédants pour la prise en main de l'outil.

Jeudi 3 Février 2021 -10h -15H

Avec un repas partagé le midi

Ce sera l'occasion pour Christelle et Jacques de :

- ▶ Présenter leur ferme
- ▶ Présenter le contexte agricole du secteur
- ▶ Présenter la proposition de reprise
- ▶ Présenter l'organisation avec Terre de Lien.





TRAVAUX DANS LE BLOC COMMUNAL

L'appartement au R+1 est terminé.

Les travaux de l'appartement au R+2 viennent de se terminer et ont été réceptionnés fin janvier.

Les travaux dans les communs (escalier intérieur) commencent :

- démolition des communs (palier escalier) : fin janvier
- pose de l'escalier, maçonnerie enduit de la cage d'escalier, doublage, isolation, peinture, plomberie, électricité et réseaux de la cage d'escalier : courant février

EGLISE

La porte d'entrée de l'église devenait difficile à ouvrir car elle touchait au niveau du seuil.
Elle a été réparée.

SANTÉ

VACCINATION COVID-19

Depuis le 18 janvier et le début de la campagne nationale de vaccination contre le Covid-19 :

- les personnes âgées de plus de 75 ans (sans prescription médicale)
- les personnes vulnérables à très haut risque, quel que soit l'âge, sur prescription médicale uniquement (voir liste sur le site www.sante.fr)

peuvent se faire vacciner, en prenant rendez-vous dans l'un des centres ouverts, par téléphone (04 23 10 10 10 N° unique pour le Rhône) ou en ligne.

Le site www.sante.fr recense tous les lieux de vaccination par département.

À titre indicatif, un centre de vaccination est ouvert au centre hospitalier de Givors accessible sur la plateforme Doctolib : <https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/givors/centre-vaccination-covid-ch-de-givors>

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION CULTURELLE

ERRATUM : Dans le bulletin municipal de cette année, suite à une erreur de mise en page, le groupe Music Way apparaît comme étant lié à l'Association Culturelle des Haies.

L'association Culturelle des Haies, par la voix de son président, tient à faire savoir qu'il n'existe aucun lien privilégié entre cet orchestre et l'Association Culturelle des Haies qui s'efforce de soutenir équitablement toutes les initiatives culturelles et artistiques en lien avec notre village. »



Cette année l'ASQV section foot organisera sa traditionnelle matinée **Moules/Frites** dans une version « à Emporter » le dimanche 28/02 de 11h30 à 13h30 au Fautre.

7€ la portion Moules / frites - Livraison à la buvette du terrain du bas.

Pour mieux vous servir, **Réservation recommandée par SMS** au 06 61 71 09 79 (Nom de famille + nombre de portion), d'avance merci de votre compréhension.

Chers Hayards, Chères Hayardes,

L'équipe des Zazous vous souhaite tout d'abord une bonne année et une bonne santé.

On espère vivement que cette année soit meilleure que la précédente et que nous pourrions davantage nous voir pour vous apporter notre bonne humeur lors de nos différentes manifestations.

Pour ce début d'année, nous avons prévu :

**un matinée Sabodet patate
qui devrait se dérouler**

le dimanche 7 mars,

si les conditions sanitaires le permettent évidemment et que nous obtenons l'accord de la mairie.

Cette année, la matinée Sabodet serait adaptée aux règles sanitaires, elle serait organisée en « drive », et toutes les mesures sanitaires seront prises.

Aussi, nous envisageons peut-être une livraison à domicile pour les gens de l'intérieur du village ne pouvant pas se déplacer ou pour ceux ayant une santé fragile, mais cela reste seulement une supposition pour le moment.

Les Zazous vous feront parvenir au plus vite par nos réseaux sociaux (Fil des Haies, Facebook, Instagram), si le déroulement de cette matinée sera possible ou non.

Habitants des Haies, gardez cette date en tête, on espère pouvoir être à vos côtés à cette date ! On compte sur votre présence.

Prenez bien soin de vous !

L'Équipe des Zazous.





LES HAIES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

COLLECTE DE TEXTILE - LINGE - CHAUSSURES EN BORNE

Le RELAIS, coopérative d'insertion, acteur de la collecte, de tri et de la valorisation textile, est chargé de la collecte des bornes TLC (textile, linge, chaussures).

En donnant vos vêtements - mais aussi chaussures, linge de maison, petite maroquinerie - au Relais, vous participez à la protection de l'environnement : les textiles collectés sont valorisés à 90 % et sont autant de tonnages qui ne finissent pas à la décharge ou ne sont pas incinérés. Et surtout, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté, par la création d'emplois durables dans les domaines de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles.

LES BONS GESTES :

- ✓ Les articles doivent être propres et secs et mis dans un sac bien fermé, de 30 litres maximum pour passer par la trappe.
- ✗ NE PAS DÉPOSER vos dons À CÔTÉ des bornes car ils pourraient être volés ou endommagés par la pluie et seraient non valorisables et ainsi jetés.
- ✓ Respectez vos dons, les équipes de collecte et votre environnement.
- ✓ Une borne de collecte est à disposition sur le parking de La Croix Régis.

Pour en savoir plus : <http://lerelais.org/>

AUTRES IDEES POUR RECYCLER VOS TEXTILES :

- Recoudre vos vêtements troués,
- Customiser vos vêtements,
- Transformer vos vêtements ou votre linge (coussins, sacs en tissus, patchwork,...),
- Organiser un vide-dressing entre proches,
- Donner à vos proches ou aux associations locales (EMMAUS à Vienne ou Mornant, SECOURS CATHOLIQUE à Condrieu...),
- Revendre vos vêtements/chaussures/linge sur internet,
- ... et puis pour réduire sa consommation, penser à l'astuce :
1 vêtement donné = 1 vêtement racheté, et si possible de seconde main !

NOUVELLES RUBRIQUES : A VOUS LA PAROLE !

Nouvelle année, nouvelles idées :

Nous vous proposons 2 nouvelles rubriques par et pour vous :

- Une recette de saison
- Le portrait d'un(e) habitant(e) passionné(e)

Et si vous participez à la lettre mensuelle en nous envoyant votre recette et la description de votre métier, vos passions... ?

Envoyez un mail à mairie@leshaies.fr ou une feuille dans la boîte aux lettres de la mairie.

La recette au fil des saisons....

La mairie des Haies vous propose de participer à la nouvelle rubrique du FIL DES HAIES :

La recette au fil des saisons....

Chaque mois, nous partagerons vos bons petits plats sucrés ou salés. Pour cela, il vous suffit de nous envoyer de manière très claire les ingrédients, les étapes et la photo de votre recette :

- soit par mail à mairie@leshaies.fr
- soit en message privé sur Facebook
- soit sur une feuille dans la boîte aux lettres de la mairie

Merci

PORTRAIT | 2 MOIS

Vous êtes passionné(e) par votre métier, une activité ou avez une passion (musique, photographie, informatique, sport, amoureux de la nature...) ou vous participez à une initiative citoyenne et vous souhaitez la partager avec les habitants ?

Alors envoyez nous un petit article qui alimentera cette nouvelle rubrique !
Merci de votre contribution.

La recette au fil des saisons....

LA CHANDELEUR

Savez-vous pourquoi à l'occasion de la Chandeleur, on a pour habitude de manger des crêpes ? Et connaissez-vous l'histoire et l'origine de cette fête célébrée tous les ans le 2 février ?

Il faut remonter au Ve siècle pour mieux comprendre cette tradition. A l'époque était célébrée la présentation de Jésus au temple. Cette fête chrétienne se déroulait très exactement 40 jours après Noël, soit le 2 février. Le pape de l'époque, Gélase Ier, a alors eu l'idée d'organiser des processions aux chandelles (d'où le nom « chandeleur ») lors de cet événement religieux. Gélase Ier aurait aussi décidé d'offrir des galettes aux pèlerins à Rome.

Manger des crêpes le 2 février trouve aussi ses origines dans les fêtes païennes. A l'époque, la Chandeleur faisait référence à la fertilité de la terre. Les paysans avaient ainsi pris pour habitude de cuisiner des crêpes avec la farine excédentaire de l'année passée. Avec leur forme ronde et leur couleur dorée, les crêpes symbolisaient la lumière, le soleil et donc le retour des beaux jours. Superstitieux, ils avaient même imaginé un jeu afin d'apporter prospérité : faire sauter la première crêpe de la main droite avec une pièce en or dans la main gauche.

La recette des crêpes de ma grand-mère



Pour 5 personnes :

-250 gr de farine

-4 œufs

-1/2 litre de lait

-1 pincée de sel

-2 c à soupe de sucre

-1 c à soupe de rhum

-Commencez par déposer la farine, le sel et le sucre dans un saladier

-Cassez les œufs au centre et mélangez petit à petit avec un fouet, puis vivement

-versez le lait en filet et battez bien en même temps afin d'obtenir une pâte bien lisse

-Terminez en y ajoutant le rhum ou de la fleur d'oranger

-Faites chauffer une poêle à feu vif, ajoutez y une noisette de beurre

-versez une louche de pâte dans la poêle et déposez la de nouveau sur le feu pour 1 minute

-Retournez la crêpe et laissez de nouveau cuire 1 minute sur l'autre face

-Servez les bien chaude, moi j'aime bien avec du sucre de canne et du jus de citron

Ne restez pas sans voix !

Rejoignez le Conseil de Développement



Le Conseil de Développement de Vienne Condrieu Agglomération a de nouvelles missions :

- Accompagner les démarches de concertation de l'Agglo
- Participer à l'évaluation de ses projets
- Être force de proposition

Le Conseil de Développement est une instance de participation citoyenne ouverte à tous.

> Contact : cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr - 04 82 06 33 23
Plus d'infos : <http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr>



SE FORMER
POUR ANIMER
POUR DIRIGER

LES VACANCES ET LOISIRS DES ENFANTS ET DES JEUNES - **BAFA-BAFD.NET**

FORMATION GÉNÉRALE BAFA DU 14 AU 21 FEVRIER 2021 À CONDRIEU

*tarif préférentiel possible - sous conditions, voir PIJ

Inscription en ligne ou auprès du PIJ
jeunesse@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Vienne
Condrieu
Agglomération



• Ouvert à tous

• Condition : avoir 17 ans le 1er jour de la formation.

• Contact : Tél 04-87-59-00-11 ou par mail : jeunesse@vienne-condrieu-agglomeration.fr